

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

04/02/2014



تحسيس حقوقي بخطورة الاتجار بالبشر

2013/2

انطلقت الاثنين بتطوان فعاليات ماراتون فني للتحسيس بخطورة الاتجار بالبشر، من تنظيم اللجنة الجهوية لحقوق الانسان لجهة طنجة تطوان بتنسيق مع نادي حقوق الانسان للمعهد الوطني للفنون الجميلة.

وتندرج التظاهرة في اطار تفعيل اتفاقية الشراكة بين اللجنة الجهوية لحقوق الانسان لجهة طنجة تطوان و المعهد الوطني للفنون الجميلة الرامية بالاساس الى تعزيز ثقافة حقوق الانسان لدى المشتغلين في المجال الفني عامة وطلبة المعهد بشكل خاص والتعبير عن مختلف الانشغالات الحقوقية بوسائط فنية إبداعية.

واكد نوفل مخناس عضو اللجنة الجهوية لحقوق الانسان لجهة طنجة تطوان، في تصريح لوكالة المغرب العربي للانباء، أن النشاط يتمشى مع دور المجلس الوطني لحقوق الانسان لحماية حقوق الإنسان والنهوض بثقافتها وإثراء الفكر والحوار حول الديمقراطية ونشر هذه الثقافة في صفوف الطلبة والمهتمين بالفنون الجميلة.

وتبرز اهمية تنظيم هذه الفعالية في المعهد الوطني للفنون الجميلة، حسب ذات المصدر، باعتبار دور المعهد في تكوين وصقل مواهب الاجيال الفنية والاشتغال على الواجهة الفنية بمختلف تجلياتها، لما لها من تأثير في الوسط المجتمعي ونشر ثقافة حقوق الانسان واشعاعها.

ومن جهتها، أكدت نادية الناير عضو اللجنة الجهوية لحقوق الانسان لجهة طنجة تطوان أن موضوع الاتجار بالبشر في بعده الانساني والاجتماعي وما يكتنفه من خطورة على كل المجتمعات يشكل حاليا محور انشغال واشتغال اللجنة الجهوية باعتبار موقع المغرب كمنطقة عبور واستقبال للمهاجرين، مضيفة ان الماراتون الفني يعد فرصة للتحسيس والتوعية بهذه الظاهرة، التي تمس خاصة النساء والاطفال، ووضع اطار عملي لاشتغال الطلبة من خلال الرسم ومختلف الابداعات الفنية تعزيزا للبعد النظري الذي تقدمه وسائط اخرى ثقافية لنشر ثقافة حقوق الانسان.

وقال عبد الكريم الوزاني مدير المعهد الوطني للفنون الجميلة، في تصريح مماثل،

ان المعهد حريص على المشاركة في كل المحافل التي تهتم بنشر ثقافة حقوق الانسان، خاصة وأن الفن يمكن ان يشكل بصورة الابداعية المختلفة آلية لتحسيس المجتمع وتعزيز النقاش حول كل المواضيع التي تستأثر باهتمام الرأي العام الوطني، مبرزا ان المغرب قطع اشواط مهمة في مجال تعزيز حقوق الإنسان في الجانبين التشريعي والحماي مما يتوجب انخرط كل الفعاليات في هذا المنحى كل من موقعه حتى تعم الفائدة ويتم ملة كل شرائح المجتمع.

ويمتد الماراتون الفني على مدى يومين بفضاء المعهد الوطني للفنون الجميلة ويتضمن تنظيم محاضرة حول موضوع الاتجار بالبشر ومعرضا لإبداعات طلبة المعهد وورشنة مفتوحة للإبداع يعبر من خلالها الطلبة المعنيون بمختلف الوسائط الفنية من صباغة وفن غرافيكي واشرطة مرسومة عن تيمة الماراتون.

كما يتضمن البرنامج عرض الفيلم المغربي "المنسيون" تحت اشراف جمعية اصدقاء السينما، وسهرة موسيقية متنوعة.



400 عامل مطرودون بشكل تعسفي في أسفي يطالبون باسترداد كامل حقوقهم

صحيفة الناس ١٤/٠٨/١٥٨١

بدد المحجوز، فلم ينفعنا هذا الحكم بشيء، لأننا لم نحصل على تعويضنا كاملا». وأضاف العمال المطرودون في الرسالة ذاتها أنه تم تبديد المنقولات وتغيير اسم الأصل التجاري بدون سند، رغم أن قاضي التنفيذ قد حرر محضرا حيث تم تغيير معالمها. وقد طالب العمال المطرودون رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان بإيفاد لجنة تفتيش لإجراء بحث عميق وشفاف وجرّد جميع ملفات التنفيذ والاطلاع على البيوعات ومحاضر التنفيذ والخبراء والاستماع إلى كافة المعنيين بالأمر و معاقبة كل من استولى على حقوق العمال «ظلمنا وعدوانا» وتمكينهم من استرداد حقوقهم. يشار أن إلى ممثل المجلس الوطني لحقوق الإنسان في مدينة أسفي يتابع ملف العمال المطرودين.

06- وتباطأ في تقديم الشكايات إلى الجهات المعنية، عندما تم إخفاء المحجوز، وهو عبارة عن منقولات و آلات أتمنتها باهضة جدا، إحداهما تسمى «بونوك» والأخرى «أبوعينين» التي استولى عليها المشتري الذي فوت إليه المصنع، أي الشركة «صوماكوس»، وهذا الأخير استحوذ على الآلات والمنقول وأخفاها في مكان مجهول وترك في مكانها آلات متلاشية، ومنعنا أيضا من بيعها بدعوى أنها متلاشية، وهذا غير صحيح لأن الآلات التي كانت في الشركة جديدة ونحن كنا نشغل عليها ونعرفها حق المعرفة.. وباختصار فإن المنقولات بعضها تبدد والبعض الآخر وُضع في مكانه منقول قديم، حتى إن تم بيعه لن نحصل على كامل مبالغنا لأن ثمنه سيكون قليلا جدا باعتبار أننا كثر، وهذا ما وقع بالفعل، وحتى عندما صدر حكم ضد من

كشفت رسالة موجهة إلى رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان استياء وتذمر عدد كبير من المطرودين بشكل تعسفي من شركة «صوماكوس»، الكائنة بطريق الجرف اليهودي في أسفي، من مال ملفهم، حيث لم يتوصلوا بكامل حقوقهم رغم إصدار حكم قضائي، تم تأييده، يقضي بتمكين العمال المطرودين من جميع حقوقهم المادية. وجاء في الرسالة، التي تتوفر «صحيفة الناس» على نسخة منها، أن «مسؤولي الشركة فوتوا سجلها التجاري عدد 887 وعقارها المحفظ عدد «32 991- ج». ومحامينا لم يقم، مع كامل الأسف، بإيقاع الحجز التحفظي عليه إلا بعد فوات الأوان، ولا نعرف إن تواطأ معهم وتعمد ذلك أم لا.. وقام بحجز عقار واحد وهو 55



Colloque international sur les politiques pénales à Marrakech

3100/3

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) organise aujourd'hui et demain à Marrakech un colloque international sur les politiques pénales dans le monde arabe.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette rencontre est initiée en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et le Penal Reform international (PRI). Ce colloque inter-

national a pour objectif d'attirer l'attention sur l'urgence d'une évolution du système pénal dans le monde arabe, par la modification des dispositions pénales non conformes aux principes

des droits de l'Homme et aux conditions et règles du procès équitable, indique un communiqué du CNDH. Cette rencontre permettra également de mettre

Ce colloque vise entre autres à mettre en relief l'importance d'une prise en charge post-carcérale des détenus.

l'accent sur la nécessité de la mise en place d'une politique pénale globale et intégrée à même de prévenir le crime, de réduire le taux de la récidive et de faciliter la réinsertion et l'intégration des peines alternatives. Ce colloque, qui vise aussi à mettre en relief l'importance d'une prise

en charge post-carcérale des détenus, sera marquée par la participation d'une vingtaine d'experts internationaux de différents pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Jordanie, Belgique et Etats-Unis).

Marrakech abrite un colloque international sur les politiques pénales dans le monde arabe, les 4 et 5 février

Rabat, 03 févr. 2014 (MAP)- Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) organise un colloque international sur "Les politiques pénales dans le monde arabe et leur impact sur les systèmes correctionnels : les peines alternatives et l'accompagnement post-carcéral", les 4 et 5 février à Marrakech, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Initié en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et le Penal Reform international (PRI), ce colloque international a pour objectif d'attirer l'attention sur l'urgence d'une évolution du système pénal dans le monde arabe, par la modification des dispositions pénales non conformes aux principes des droits de l'Homme et aux conditions et règles du procès équitable, indique un communiqué du CNDH.

Il a pour objectif également de mettre l'accent sur la nécessité de la mise en place d'une politique pénale globale et intégrée à même de prévenir le crime, de réduire le taux de la récidive et de faciliter la réinsertion et l'intégration des peines alternatives.

Cette rencontre, qui vise également à mettre en relief l'importance d'une prise en charge post-carcérale des détenus, sera marquée par la participation d'une vingtaine d'experts internationaux de différents pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Jordanie, Belgique et Etats-Unis).

Les travaux de ce colloque s'articuleront autour des trois séances plénières traitant de "l'évolution du système pénal et correctionnel international", des "alternatives aux peines privatives de la liberté, pilier d'une réforme moderne" et de "l'accompagnement post-carcéral dans le monde arabe".

Ce colloque international, qui permettra aux participants d'écouter plusieurs témoignages d'anciens détenus et d'effectuer des visites sur le terrain au centre de Formation de la prison locale de Marrakech et au centre d'accompagnement post-carcéral, sera clôturé par une Déclaration dite de Marrakech.

En octobre 2013, le CNDH avait organisé en partenariat avec les associations "Amis des centres de réforme et de protection de l'enfance" et "Adala", un colloque international sur les peines alternatives aux peines privatives de liberté sur le thème "les peines alternatives au Maroc : une urgence, une nécessité". Organisée à l'occasion du 1er anniversaire de la publication du rapport du CNDH "la crise des prisons : une responsabilité partagée", cette rencontre internationale avait permis d'ouvrir un débat pluraliste sur les possibilités et les perspectives d'application des peines alternatives au Maroc et de s'enquérir des expériences internationales dans ce domaine, eu égard notamment au phénomène de surpeuplement dont souffrent les établissements pénitentiaires au Maroc.

<http://www.menara.ma/fr/2014/02/03/1006480-marrakech-abrite-un-colloque-international-sur-les-politiques-p%C3%A9nales-dans-le-monde-arabe-les-4-et-5-f%C3%A9vrier.html>

Maroc/Algérie : La Frégate et l'Azawad, des Coups de point au ventre..!

ON s'en fiche totalement d'Amnisty et de HRW.. Quand on fait de la politique, il n'est pas admis de trainer par terre les lois de son pays, forcément on est obligé de sévir cela contre qui ne respecte pas les règles du jeu. Nous avons un parlement, il est fait pour ça, nous avons des libertés publiques, elles sont faites pour ça. Peut-être qu'elles ne sont pas considérées par Amnisty internationale et HRW (Human Rights Watch), comme étant bonnes..! Elles sont faites pour les Marocains on va pas légiférer pour quelqu'un d'autre.

Si Amnisty et HRW les acceptent ou ne les acceptent pas, ça nous sera tout à fait égale. Le Maroc n'est pas responsable de telle ou telle ONG de défense des droits d l'homme, il n'est responsable que de lui même. Et pour cause, il nomme au printemps 2011 à la tête du **CNDH (Conseil National de Droits de l'Homme)** un homme qui militait farouchement pour défendre les droits de l'homme dans son pays, épaulé par d'autres du même genre.

Il s'agit de MM. Driss ElYazami, Mohamed Sebbar et ElMahjoub ElHeiba, respectivement Président du CNDH, Secrétaire Général du CNDH et Délégué ministériel des droits d l'Homme. Il ne sont pas des diplomates, ils préfèrent parler, chacun en ce qui le concerne, de son domaine d'expertise et d'action. Ces anciens maoïstes, extrémiste ont tous vécu en exil, en France et ont connu la prison au Maroc durant les années de plomb. C'est eux qui sont dignes de parler à ce sujet, étant donné qu'ils sont seuls à juger, si les droits de l'homme sont vraiment, bafouillés ou pas, au Maroc. Et s'ils parlent, c'est eux qu'on doit écouter, pas Amnisty international, ou le HRW, ni les corbeaux algériens non plus. Ces combattants de liberté sont depuis opérationnels sur terrain, après avoir succédé à MM. feu Driss Ben Zekri, mort en activité et Ahmed Herzni appelé à d'autres fonctions.

Jusqu'au début des années 2000, ElYazami a été très actif au sein d'ONGs internationales de droits de l'homme. Ancien secrétaire général de la Fédération internationale des ligue des droits de l'homme (FIDH), il a accepté de travailler à l'intérieur du système. Entre 2004 et 2006, il a été membre actif de l'Instance Équité et Réconciliation (IER), une première au Maroc et au tiers monde, chargé notamment des enquêtes. À la tête du CNDH, il essaie de concilier militantisme, management de projets et contraintes institutionnelles.

A retenir que Mr. ElYazami ne souhaitait pas perdre de son temps et répondre aux derniers propos de son vis-à-vis algérien Farouk Ksentini, président d'une pseudo-Commission algérienne consultative des droits de l'homme, qui pour provoquer le CNDH, a jugé le 17/11/13 «l'élection du Maroc au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, tout à fait injustifiée et totalement inopportune», qualifiant le Maroc de «narco-État». Si Mr. ElYazami ne veut pas riposter ! la rédaction du blog, elle ne voit pas inconvénient d'inviter ce brosseur de première classe..à l'écouter et d'en prendre note en libellant son rapport.

Les jonglo-conteurs d'Alger.. Je rappelle à ce propos que le pouvoir algérien fait croire aux autres, que de la société civile algérienne est un vrai acteur révélateur et protestant, est aussi sur la même longueur d'ondes avec le pouvoir en ce qui concerne son attitude controversée envers le Maroc et suit volontairement avec assiduité, tout état de tension qui surgisse. La réalité, est qu'à chaque fois qu'Alger se trouvait embarrassée par un quelconque sujet avec Rabat, elle fait appeler à ses conteurs, place de la grande poste d'Alger, voire elle mobilise ses jongleurs et ordonne à des figures algériennes, des " Neguafat au masculin", si j'ose employer le terme, connues par leur blabla et <http://royaumedumaroc-hautetfort-nouvelle-ere.hautetfort.com/>

qui maîtrisent l'influence sur les faibles esprits algériens, pour épauler Ammar Belani, le porte-parole des affaires étrangères algériennes, dans ses combats de désinformation et ses sorties médiatiques anti-Marocaines.

Il s'agit, en premier lieu, d'un certain Sadek Bouguettaya, un député FLN de Souk Ahras, un passe-partout qui se nourrit localement que de divergences d'autrui. Ce thuriféraire algérien qui revient bredouille de Ghardaia, après avoir échoué dans sa tentative de faire baisser les tensions et minimiser l'effet des massacres perpétrés contre les Mzabites, par les forces du pouvoir (Police, Gendarmerie, Armée). Il se chargeait de faire du bruit sur France24, sur le cas d'expulsion par l'Algérie des réfugiés Syriens et parlait dans le vide. Expulsion que des experts Américains et Européens stigmatisent un acte "immoral" qui choque les consciences. La participation de ce Néguaif FLN à cette émission algéro-algérienne', avec le manque de preuves justifiant la neutralité de son pays dans la crise Syrienne, a suscité beaucoup d'interrogations. Mr. Abdelkrim Ben Aâtiq le SG du Parti Marocain de Travailleurs (notre Louisa Hanoune) était là, invité lui aussi pour la circonstance, où il rendait, à chaud, la monnaie nécessaire à Bouguettaya. (Regardez la vidéo: <http://youtu.be/OkfEtsyEsEE>). Algéria Times, un site Algérien d'opposition (!) titrait cette émission par : الصادق يوقطايا نموذجاً، الشيخوخة السياسية والشعور بالدونية.

Un soi-disant notable algérien, défenseur de libertés, SG de la Commission Consultative Algérienne de Promotion des Droits de l'Homme, un homme formé, perfectionné et engraisé en plus dans les écuries du pouvoir, pour l'utiliser au nom de la société civile quand la nécessité oblige. Il est chargé cette fois-ci, de faire passer les versions officielles de ses parrains sur les questions de respect des droits de l'homme en Algérie et s'en prendre au Maroc dans la perspective de dégager la responsabilité de son pays dans l'affaire des réfugiés Syriens, jetés à ciel ouvert, par les autorités algériennes hors frontières.

Un acte houleux et honteux qui selon les observateurs de l'humanité, rentre dans le cadre de l'appui indéfectible de l'Algérie au pouvoir de Béchar El Assad, par lequel l'Algérie se dérobe, encore une fois à ses obligations internationales, obligations qu'elle n'a jamais respectées surtout avec les Marocains Sahraoui séquestrés dans les camps de Tindouf.

Il s'appelle Farouk Ksentini, il est chargé par le pouvoir de présider une 'commission algérienne des droits de l'homme' une commission-outil de travail et de vitrine ; loin de ses prérogatives théoriques, ce pseudo-notable du régime est revenu à sa mission réelle, en qualifiant le Maroc d'ennemi de l'Algérie et en appelant à la rupture des relations diplomatiques avec lui.

En conférence de presse qu'on lui avait préparé, le lieu et le temps et rassemblé le journalistes-figurants et comparses couverte et rapportée par l'APS, réagissait à la récente protestation marocaine suite au refoulement par l'Algérie d'un nombre croissant de réfugiés syriens vers le territoire marocain. Il s'exprimait avec le ton de haine qu'on lui commandait pour dire, je cite: «Le Makhzen s'est rendu coupable d'une énième provocation à l'encontre de l'Algérie. Ces agissements sont ceux d'un pays ennemi» a martelé le bureaucrate algérien, ajoutant que le pouvoir en place à Alger doit prendre une position ferme pour mettre définitivement fin à ces "récurrentes provocations" et en tirer les conséquences».

Faut-il favoriser la haine?.. Comme d'habitude, nous avons été étonné tant de l'agressivité de la presse algérienne que de la position extrémiste de ce soi-disant défenseur des droits de l'homme, un fonctionnaire de l'État algérien, qui se permet d'ailleurs de critiquer le Maroc, le pays maître de la région, alors qu'il doit se cantonner dans le rôle de défenseur des droits de l'homme, dont on a lui confié le cahier de charges, mission devenue très dégelassée ces jours-ci avec ce genre d'intrus.

Pourquoi cette dérive intolérable qui nuit à l'image de l'intellectuel algérien, où en est la tolérance qui fonde les principes des Droits de l'Homme? et qui est-il d'abord pour critiquer ouvertement un pays trop avancé dans le

domaine des libertés publiques ? Parle t-il en son nom personnel, en tant qu'un pseudo avocat ou au nom du gouvernement algérien lorsqu'il préconise, acte d'une extrême gravité, «rupture de relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc ?». Pourquoi prend-il de la peine pour s'exprimer ainsi, étant donné que ces relations sont toujours tendues au mauvais fixe avec l'Algérie?.

Cela constitue selon mon point de vue, un énième pas en arrière sous la pression de puissants lobbys de rente, liés à l'arrogance, à la vieillesse politique et au sentiment d'infériorité, qui ne veulent pas d'une relation apaisée avec le Maroc. La diplomatie algérienne depuis l'indépendance politique a toujours été fondée sur un seul aspect : « Contrecarrer le Maroc avec hostilité permanente » et s'est inscrite toujours dans le non respect du voisinage. L'instabilité de l'ensemble de l'Algérie, notamment dans son grand sud suppose aux Algériens une coopération active avec le diable pour répandre et exporter cette instabilité à toute la région, et faire de son terrorisme algérien une menace planétaire qui n'épargnera personne .

Politique belliqueuse à l'égard du Maroc. Après l'affaire du drapeau algérien de Casablanca, voilà une autre futilité algérienne. La crise des réfugiés syriens avec l'Algérie montre que ce pays est rattrapé par sa politique belliqueuse constante à l'égard du Maroc. Alors que notre pays était en droit de demander des explications sur l'expulsion des réfugiés syriens (ayant transité par l'aéroport d'Alger) vers notre pays, le ministère algérien des affaires étrangères au lieu de faire amende honorable n'a rien trouvé de mieux que de convoquer notre ambassadeur en Algérie pour lui en prodiguer des protestations gratuites.

Relayé en cela par une presse aux ordres incapable de discernement et de vérification des faits ou de remise en cause de la version fallacieuse de l'agence officielle algérienne d'information (APS), les gouvernants d'Alger nous rappellent qu'ils sont toujours dans une sorte de guerre non déclarée contre la main généreuse qui les avait alimenté lors de leur peine de libération.

En fait, si notre pays a toujours appliqué la politique de la main tendue avec l'Algérie, les dirigeants de ce pays ne manquent jamais une occasion pour nous rappeler que nous avons un pays ennemi à notre frontière Est. Or par un bon esprit, Sa Majesté le Roi Mohamed VI a toujours demandé la normalisation des relations avec l'Algérie. En tant que chef d'état, il a demandé l'ouverture des frontières Est de son pays qui étaient fermées avant même son arrivée au pouvoir. Ses appels sont demeurés vains et la main tendue à l'Algérie est restée sans suite. Cet anecdotage d'ouverture ou pas de frontières avec l'Algérie est une ambition largement dépassée, par le temps et les lieux, puisque nos gardes frontières travaillent, à pied d'œuvre, pour les fermer une fois pour toutes, devant le terrorisme, les psychotropes et le tabac à chiquer que nous importe éventuellement toute idée, ou plutôt, toute erreur d'ouverture allant dans ce sens. Si à chaque pays ses quatre frontières, le nôtre est malheureusement condamné à avoir que trois.

Violation de droits Marocains. En réalité, il faut se rendre à une évidence ; ce pays est en guerre non déclarée contre nous. Cela a commencé par les fausses cause de la guerre des sables d'octobre 1963, par l'expulsion, des marocains d'Algérie durant cette même guerre et en 1975 en vengeance de la réussite de la marche verte. Des familles enracinées en Algérie et résidant légalement dans ce pays ont été spoliées de leurs biens et expulsées vers le Maroc, pays qu'elles connaissaient peu ou parfois pas du tout car ils ont vécu pendant des générations en Algérie. Des familles mixtes ont été dépecées et décapitées. Des enfants ont été arrachés à leur mère et des femmes séparées de leurs enfants et leur conjoint. Ces exactions constituent une grave violation des droits de l'homme et passibles du tribunal pénal international. Une réalité que les conteurs du pouvoir algérien n'osent traiter ou en faire

uniquement allusion dans leurs plaidoiries contre notre pays.

Par ailleurs, l'évolution des relations avec ce pays ces dernières années ont été marquée par le fait que l'Algérie tout en affirmant officiellement que le conflit du Sahara concerne la Maroc et le Polisario, que c'est une affaire des Nations Unies, consacre des millions de dollars à ouvrir et faire fonctionner ses ambassades et autres bureaux d'Algésario à travers le monde et financer différents lobbies pour soutenir «le mirage sahraoui», tout en achetant pour des dizaines de milliards de dollars d'équipements militaires ferrailles, dont une partie bénéficie aux mercenaires du Polisario, alors que les populations algériennes continuent de vivre en Algérie, dans des conditions misérables en dépit des revenus considérables de la Sonatrach. D'un autre côté, ce pays est lancé dans une course d'armement effrénée dans le but, non avoué, de mettre à genou un pays plus haut et plus fort que la fausse fièreté et dignité, qu'est le Maroc.

Cette approche guerrière est le fait de la caste au pouvoir dans ce pays depuis son indépendance. Réclamant sans succès la repentance de l'ancienne administration coloniale, les gouvernements d'Alger n'ont rien trouvé de mieux pour se maintenir au pouvoir que de faire de leur voisin de l'Est un ennemi potentiel et d'éduquer cette thèse aux générations montantes. Et c'est dans ce contexte que Bouguettaya et son collègue Knestini sont en train de conférer, pas pour nous convaincre de choses qui n'existent pas, mais pour accentuer le degré d'invisibilité dans le brouillard Algérien.

Pour ce qui est de la politique extérieure de l'Algérie, il est estimé que Ssi Bouteflik avec sa conception politique régionale n'a pas évolué depuis les années 1970, les années de la conquête de la diplomatie algérienne, où à l'insu de son parrain le maudit Boumédiène, il errait, mains et pieds libres dans les corniches d'Ain Diab à Casablanca et d'El Harhoura près de Rabat. Je vais pas me plonger profondément dans les découvertes de Wikileaks pour citer les failles du système politique algérien. Mais je dois garder quand même, pour moi et pour alimenter mes écrits contre l'Algérie, les failles les plus virulentes.

La frégate et l'Azawad, coups de point au ventre. Ce que disent ou diront après, ces engagés occasionnels et leurs commanditaire au niveau de l'écurie des affaires étrangères algériennes ne surprend personne, surtout nous Marocains, habitués à ce genre de conte théâtral. Le vrai surprenant en Algérie, qui est derrière ces blabla et touche le fond du pouvoir algérien et ses gouvernants, ce n'est ni les réfugiés Syriens, ni le non respect des droits de l'homme de part et d'autre? Il s'agit tout simplement de : «La possession de la Marine Royale Marocaine d'une Frégate multi-missions». Une affaire qui n'est pas facilement à digérer par les algériens, tous les algériens sans exception je veux dire, à cause de l'arrogance, de l'envie et de la haine qu'ils nous réservent par nature.

Première gifle. La cérémonie de transfert de propriété de la FREMM Mohamed VI à la Marine royale Marocaine, s'est déroulée le jeudi 30 janvier 2014 dans le port de Brest au Nord-Ouest de la France, sous la présidence de Moulay Rachid, Commandant la marine Royale, qui signait l'acte de transfert, arrosant selon les traditions de la marine royale Marocaine, les coins du navire par de l'eau saine "Zem Zem", باسم الله مجراها و مرساها .
A ce jour, quatre bâtiments du genre ont été mis à flot, dont le navire Mohamed VI destiné au Maroc. C'est la seule vente à l'export à ce jour alors qu'a été un temps évoqué une deuxième commande par la Marine Royale. La livraison de la frégate Mohamed VI s'inscrit dans un contexte de tension larvée et récurrente entre le Maroc et

l'Algérie, notamment en matière d'équipements de défense, comme le détaillait l'an dernier une enquête fouillée dans Jeune Afrique .

Le port d'attache de la frégate Mohamed VI sera la base navale militaire de Ksar S'ghir près du port de Tanger-Med. Celle-ci accueille déjà les deux sous-marins dont dispose la Marine Royale Marocaine et les trois corvettes de classe SIGMA de 90 m, achetées et payées cash aux chantiers navals Néerlandais dont la dernière livrée en 2012. La vigilance n'en manque pas, l'ensemble conscient, mobilisé et éveillé pour parer éventuellement: -)A toute aventure Algérienne, si jamais nos voisins de l'Est tenteront de jouer avec du feu, même si leur arsenal navale est pourrie et n'est pas de "pointe", ne disposant pas de bons plongeurs". -)Chasser, le cas échéant, les flottes de piraterie. -)Dissuader les mauvais pêcheurs ou fraudeurs de l'accord de pêche passé avec l'Union Européenne. -)Préserver la richesse maritime nationale.

Deuxième gifle.. Nous prenons de l'altitude dans notre politique Royale pour désigner que la deuxième gifle à la figure algérienne émane d'une main pieuse, souple, silencieuse au rythme d'un soufisme, mais elle gifle, quand même, chaque fois que la nécessité exige. Elle quitte son fief situé quelque part à la route Z'eer pour voyager à bord des nuages et sans tapage nocturne à Timbouktou elle réussisse dans sa mission. Contrairement à une diplomatie arrogante de trottoir qui n'arrive, ni faire de succès en politique étrangère, ni tout simplement, libérer ses otages, les sujets de Sa Majesté le président Bouteflika, détenus par ses propres créatures terroristes au nord de Mali (Mokhtar Laâwar et compagnie);

Belle mission couronnée par l'audience Royale accordée à Marrakech au secrétaire général du mouvement national pour la libération de l'Azawad - Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, vendredi au Palais Royal de Marrakech, M. Bilal haj Cherif, secrétaire général du mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA). Il est évident que cette audience s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus et permanents de Sa Majesté le Roi, en vue d'instaurer durablement la paix et la stabilité dans le pays frère le Mali et de contribuer à un règlement de la crise malienne, et ce depuis son déclenchement, en janvier 2012. La présence du MNLA au Maroc persiste et signe le Leadership Marocain dans la région et "enterre" pratiquement «une légende dite Algérienne» avec la finesse diplomatique des années soixante dix de son Abdelaziz Einstein.

Les algériens doivent à cet effet changer de mentalité pour accepter le "fait accompli". c'est-à-dire, se réconcilier avec eux-même pour pouvoir se familiariser avec l'esprit de coexister avec l'ennemi potentiel qui, selon leur fausse conviction, guette l'Algérie de son Ouest?. S'ils veulent redémarrer, il leur faut voir la réalité en face et se rendre à l'évidence avec un Maroc qui n'est pas faible, et qui impose sa loi dans la région. Pour se libérer de la haine, de l'arrogance avec notre pays, ils doivent changer de vision envers un Maroc guidé, dans une nouvelle ère, par une clairvoyance particulière d'un jeune Monarque, qui n'a rien à voir avec les mentalités de la guerre froide et qu'avec son intellectuel politique et son bon bagage de gestion étatique, dépasse les mentalité des vieilles hyènes algériennes, y compris Old Mma Mansouria, qui détiennent encore les destinées d'une veuve Algérie qui, malheureusement, a perd, au fils de temps, ses hommes crédibles qui tiennent, au bout, les engagements qu'ils auraient prisent.

Peu importe, que les algériens accueillent ou pas, les messages de la pratique quotidienne qui les encerclent. Le Maroc progresse davantage dans tous les secteurs, confortant sa demeure sans tenir compte de ceux qui le controversent et l'attaquent sans pitié, sachant que tout progrès du Maroc ne dessine jamais le bon sourire sur le visage Algérien. Mes lecteurs me permettront de terminer la note par cette nouvelle farce algérienne:

Spéculations algérienne.. Une photo de Bouteflika avec le président malien, en visite d'amitié à Alger, qu'il aurait rencontré le dimanche 19 janvier 2014 et publiée par l'APS en fin de journée après montage et trucage techniques trop avancés. Les curieux chuchotent à Alger que la photo serait l'œuvre d'un expert de montage importé d'Italie

pour séjourner à Alger aux frais de l'Administration de la télévision algérienne, tout au long de la maladie de Bouteflika, pour truquer les photos-vidéos marquant les activités d'un président totalement paralysé.

Cette fois-ci une seule photo, pas de vidéo truquée, comme ce fut le cas pour sa rencontre avec le premier ministre Français, dont les failles ont été bien décelées par les professionnels de la télévision Française TFI. Pas de traces pouvant laisser penser qu'Abdelaziz Bouteflika est diminué physiquement, mais une photo témoin qui prouve que le Président est bel et bien actif et qui sert à démentir les rumeurs d'autre état de santé aggravé. Une nouvelle image qui laisse à penser qu'une campagne est lancée par la présidence algérienne pour convaincre les Algériens que leur président est en bonne santé et peut exercer ses fonctions de chef de l'État.